

## **Compte rendu de la réunion du bureau de l'ABBSM du lundi 14 novembre 2022**

### **Destinataires :**

Patrick ANDRIEU - Laurent BAEZA - Colette BOBE - Jeanine BOUTBOUL  
François CREBASSA - Line DAHAN - Yvan GAETTI - Rodolphe LAVIELLE  
Yvette MARYNBERG - Yves MEUGNIOT - Jacques MISSISTRANO – Alain  
PERALTA - François PINCHON – Michel ROMANET - Alain ROUX.

### **Nombre de présents à l'AG**

Etablir une fiche à afficher et inviter les sociétaires à s'inscrire pour connaître le nombre de présents à l'AG.

### **Assemblée générale**

- Prévoir des viennoiseries et du café.
- Repas : en plus des plats des sociétaires commander des petits pains garnis, du poulet, des salades, des tartes et des flans entre autre.

Le buffet sera dressé sur la terrasse (Michel, François et Yvan).

### **Festivités 2022/2023**

- Beaujolais nouveau le jeudi 17 novembre 22. Dégustation avec charcuterie et fromages à partir de 18h00.
- Fin d'année le 16 décembre 22 : tournois doté de bouteilles de champagne et de boîtes de chocolat.
- Galette des rois le 9 janvier 2023 : galettes des rois et cidre à 18h00.
- Tournoi de la ville de Saint Mandé le 26 février 2023
- Fête du club le 18 juin 2023
- Prévoir un voyage en mai ou en septembre 2023. Proposer trois destinations pour un meilleur choix.

### **Plexiglas sur les tables**

Ils seront démontés pour tenir l'assemblée générale puis remis en place.

### **Compte rendu de la réunion du Comité du Val de Marne de bridge**

Les membres du bureau actuel du comité ne se représenteront pas pour le prochain exercice.

Augmentations du prix de la licence de 5 € et des droits de table d'un euro.

Le calendrier des compétitions sera à nouveau diffusé par courrier.

### **Cartes d'abonnement**

Annoncer lors de l'assemblée générale que compte tenu de l'augmentation des fluides le prix de la carte d'abonnement pour 10 tournois sera de 50 € au lieu de 45 et la carte verte, pour les joueurs extérieurs en juillet et août sera de 40 € pour 6 tournois.

### **Siège social de l'ABBSM et boîte à lettres**

La mairie de Saint Mandé accepte que le siège social de notre club soit à la mairie de Saint Mandé et nous propose une boîte à lettres pour notre courrier. Notre adresse sera dorénavant la suivante :

- A.B.B.S.M. 10 place Charles Digeon 94 160 Saint Mandé.

Avant nous avions une adresse administrative très peu explicite : bâtiment dans le bois de Vincennes.....

### **Section boulistes**

- Il va être nécessaire d'implanter une protection pour éviter que les boules qui s'égareront sur le chemin ne puissent blesser un passant.
- Prévoir l'achat de tenues pour équiper les joueurs participants aux compétitions officielles (c'est une obligation). Prévoir 80 € environ pour une tenue (un tiers pour le joueur et deux tiers pour le club). 12 à 15 tenues seront nécessaires.

**Prochaine réunion du conseil d'administration le 5 décembre 2022**

Le secrétaire général